Journal Municipal

Volume 26, Numéro 12
Décembre 2021

Municipalité de
ST-JEAN-DE-DIEU

Sommaire

Mot du maire 1
Horaire des Fêtes du bureau municipal. 1
Horaire des Fêtes - Bibliothèque 2
Horaire des messes à St-Jean-de-Dieu 2
La Popote roulante à St-Jean-de-Dieu 2
Le conseil en bref… 2
Budget 2022 3
Programme triennal… 4
Compte de taxes en 2022 !!! 5
Offre d'emploi 5
Réclamations pour bris 6
Club des 50 ans et plus! – Cartes de membre 6
Un départ pour Marie-Ève… 6
La brigade scolaire… 7
Message et Meilleurs vœux de la Villa Dubé! 7
Le dégagement des sorties!… 8
Publicités 8

MOT DU MAIRE

Déjà un mois depuis l'élection municipale; plusieurs réunions ont eu lieu pour la préparation du budget 2022. Quelques changements dans le personnel auront lieu. En effet, quelques-uns ont décidé de quitter leur emploi pour partisannerie mais ne soyez pas inquiets, ils seront remplacés. En terminant, je vous souhaite de merveilleuses Fêtes et pour la prochaine année, mes plus sincères vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Jean-Claude Malenfant,
Maire

HORAIRE BUREAU MUNICIPAL

NOUVELLES RÈGLES SANITAIRES À PARTIR DU 20 DÉCEMBRE

En cohérence avec les exigences du gouvernement du Québec, la municipalité réinstaure le mode « télétravail obligatoire » pour tous les employés administratifs. Les bureaux sont par conséquent fermés à toute la population. Ceux qui voudront effectuer un versement sur un compte dû devront laisser leur chèque dans la boîte prévue à cet effet située dans le portique.

Pour les séances du conseil, la présence du public n'est plus permise. Les gens qui voudront poser des questions sont invités à le faire par transmission d'un courriel à l'adresse : ddufour@saintjeandedieu.ca. Les séances du conseil sont enregistrées et disponibles sur le site web de la municipalité à l'onglet « organisation municipale », « séances du conseil municipal ».

Veuillez prendre note que le bureau municipal fermera ses portes du 23 décembre 2021 à 12h00 au 4 janvier 2022 inclusivement pour la période des Fêtes.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE HORAIRE DES FÊTES!

La bibliothèque municipale sera ***fermée*** du ***23 décembre 2021 au 6 janvier 2022 inclusivement***. L'horaire habituel reprendra le lundi 10 janvier 2022!

Un Joyeux Noël et une Bonne Année 2022 pour tous les lecteurs !

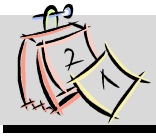

HORAIRE DES MESSES À SAINT-JEAN-DE-DIEU

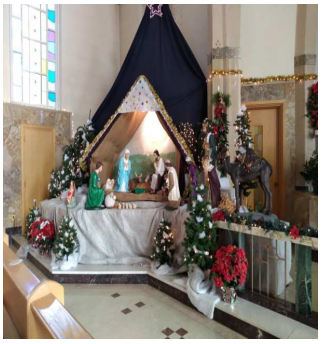

HORAIRE DES MESSES À L'ÉGLISE DE SAINT-JEAN-DE-DIEU
LE 24 DÉCEMBRE 2021
VENDREDI À 23 HEURES
1er JANVIER 2022
À 10 HEURES

LE TEMPS DES FÊTES EST L'OCCASION IDÉALE POUR DIRE MERCI À CEUX ET CELLES QU'ON AIME ET QUI RENDENT DES SERVICES INESTIMABLES À NOTRE COMMUNAUTÉ.

PASSEZ DE JOYEUSES FÊTES, NOUS VOUS SOUHAITONS SANTÉ ET BONHEUR.

LE CONSEIL DE FABRIQUE DE SAINT-JEAN-DE-DIEU

LA POPOTE ROULANTE À SAINT-JEAN-DE-DIEU

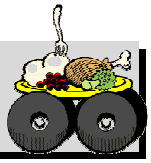

Deux fois la semaine, soit les mardis et jeudis, il est possible de recevoir un repas complet composé d'une soupe, d'un plat principal et d'un dessert. Il faut préciser que le déploiement de ce service est rendu possible grâce à une équipe de baladeurs bénévoles de même que de copieux repas préparés par Alimentation J.-Y. Belzil.

Tout citoyen désireux de profiter du service de la Popote roulante doit présenter une demande en communiquant avec le Centre d'action bénévole des Basques au 418 851-4068.

LE CONSEIL EN BREF!

À la séance du conseil tenue le 13 décembre, un calendrier 2022 des séances ordinaires du conseil a été adopté. Les séances du conseil programmées en 2022 auront lieu aux dates suivantes (et à 19h00 dorénavant):

17 janvier 2022	**11 juillet 2022**
14 février 2022	**8 août 2022**
14 mars 2022	**12 septembre 2022**
11 avril 2022	**11 octobre 2022**
9 mai 2022	**14 novembre 2022**
13 juin 2022	**12 décembre 2022**

Puis, à la demande de la Commission municipale du Québec, le rapport d'audit portant sur l'adoption du budget et l'adoption du Programme triennal des immobilisations a été déposé. Ce rapport révèle que Saint-Jean-de-Dieu a respecté toutes les exigences de la Loi pour leur adoption. Dans les statistiques avancées par la Commission municipale, seulement 57% des 1074 municipalités auditées se sont conformées à toutes les exigences légales.

Un avis de motion et un projet de règlement modifiant le règlement fixant la rémunération des élus ont été déposés. Par ce projet de règlement, il est prévu la suppression de l'indexation annuelle et la redistribution de la rémunération du maire suppléant auprès de l'ensemble des conseillers/conseillères.

Deux résolutions ont suivi en lien avec le projet de réfection des rangs Bellevue et Société Est à savoir l'une autorisant à payer le décompte numéro 5 incluant la libération de 50% de la retenue contractuelle (136 165.80 $ plus taxes) et l'autre attestant la fin des travaux.

Une résolution a ensuite été adoptée pour nommer M. Francis Lepage comme contremaître d'hiver par intérim en remplacement de M. Dany Rioux. Une autre absence importante (responsable des réseaux d'aqueduc et d''égout) a conduit la municipalité à signer une entente de services avec l'entreprise Nordikeau pour les échantillonnages, la gestion et la surveillance quotidienne de nos installations d'eau potable et d'eaux usées.

Une résolution a été adoptée pour autoriser le financement du remplacement de l'installation septique située sur le lot 5673988.

Puis plusieurs nominations ont été officialisées :

Office d'Habitation des Basques : Louiselle Rioux
Responsable de la Politique familiale et MADA : Annie Lévesque-Lauzier
Comité consultatif en urbanisme : Jean-Pierre Bélisle
Corporation touristique de Saint-Jean-de-Dieu : Jean-Marie Côté
Comité de gestion « rues principales » : Jean-Pierre Bélisle
Comité des loisirs de Saint-Jean-de-Dieu : Bruno Gamache
Bibliothèque Rose-Alma-Dubé : Colombe April
Service de Sécurité Incendie : Stéphane Rioux

Une résolution d'appui a subséquemment été adoptée pour le Club de Motocross de Saint-Jean-de-Dieu dans sa demande d'autorisation transmise au CPTAQ. Il s'agit d'une demande de prolongement d'une autorisation qui vient à terme.

Une subvention de 15 000$ a été autorisée pour le projet de réaménagement extérieur de l'École intégrée Sainte-Marie (projet de réfection des stationnements latéraux, d'aménagement d'une aire de circulation sécuritaire pour les usages en façade de l'établissement et d'une aire de jeux et de sports située à l'arrière incluant un terrain de balle et un terrain de soccer). Ce projet est évalué à 150 000 $.

Une autorisation de paiement (19 974.31 $ plus taxes) a été donnée pour le décompte numéro 7 payable à l'entreprise « Construction UNIC » pour le projet de parcours sans obstacle au Centre sportif (paiement final relatif à un contrat de 202 210.90 $ plus taxes). Enfin, une autorisation d'engagement a été exprimée pour l'engagement d'un stagiaire au Service des Loisirs pour une période de quinze semaines.

BUDGET 2022

	Budget 2022	Budget 2021	Variation
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT			
Revenus			
Taxes	2 057 663	2 007 846	+2,48 %
Paiement tenant lieu de taxes	40 151	34 658	
Transferts	962 022	1 084 319	-11,28 %
Services rendus	534 555	500 905	
Imposition de droits	21 000	21 000	
Amendes et pénalités			
Intérêts	10 000	10 898	
Autres revenus	4 000		
Surplus affectés			
Total des revenus	**3 629 391**	**3 659 626**	**-0,826 %**
Dépenses			
Administration générale	505 798	490 056	
Sécurité publique	278 569	318 510	
Transport	1 052 797	1 005 319	+4,7 %
Hygiène du milieu	704 646	700 301	
Santé et Bien-être	61 000	51 100	
Urbanisme, mise en valeur territoire	328 539	360 202	-8,79 %
Loisirs et culture	502 578	488 799	
Frais de financement	137 802	116 506	+18,3 %
Total des charges	**3 571 729**	**3 530 793**	
Conciliation à des fins fiscales			
Amortissement	(644 323)	(637 050)	
Remboursement de la dette	485 586	634 033	-23,4 %
Affectations aux activités d'investissements	216 399	131 850	+64,1 %
Total des dépenses	**3 629 391**	**3 659 626**	**-0,826 %**

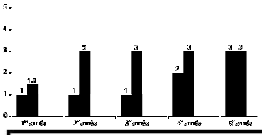

PROGRAMME TRIENNAL
BUDGET DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024	Total
Classification				
Chemins, rues et trottoirs				
- Rang Bellevue et Société O	146 300 $			146 300 $
Piste cyclable				
- aménagement 1ère partie		70 000 $		70 000 $
Réseau d'aqueduc				
et d'égout				
- Télémétrie réservoir principal		12 525 $		12 525 $
- Analyse vulnéra. eau potable				
- groupe électrogène (TECQ)		104 500 $		104 500 $
- pompe incendie-réservoir			302 500 $	302 500 $
- bouclages réseau et rempl-				
placement de conduites (TECQ)	160 000 $	836 600 $		996 600 $
Garage municipal				
- Laveuse à pression	3 475 $			3 475 $
- Réaménagement du garage	7 500 $			7 500 $
Aréna				
- Frigidaire section bar	4 000 $			4 000 $
Poste incendie				
- Boyaux	6 000 $	6 000 $		12 000 $
Camping				
- Stabilisation des berges	27 500 $			27 500 $
Terrains				
- Terrain industriel : nouveau				
chemin	40 000 $			40 000 $
Matériel et véhicules				
- appareils respir. - cylindres		24 000 $		24 000 $
- remorque - pompe incendie		10 000 $		10 000 $
Total partiel	**394 775 $**	**1 063 625 $**	**302 500 $**	**1 760 900 $**

COMPTE DE TAXES MOYEN EN 2022

Le compte de taxes pour une maison unifamiliale de 109 920 $ (valeur moyenne en 2022) évoluera comme suit en 2022 :

	2022	2021
Taxes foncières	1 428.96 $	1 428.96 $
Aqueduc et égouts	340.00 $	349.00 $
Alimentation en eau	57.00 $	92.00 $
Assainissement des eaux	316.00 $	233.00 $
Matières résiduelles	99.00 $	89.00 $
Matières recyclables	56.00 $	62.00 $
Matières organiques	56.00 $	49.00 $
TOTAL	2 352.96 $	2 302.96 $

Augmentation : 50.00 $ ou 2,17%

OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DES LOISIRS ET AGENT(E) ADMINISTRATIF(IVE)
CONCOURS NUMÉRO 2021-03

RESPONSABILITÉS :
La personne désignée à titre de responsable des loisirs et agent(e) administratif(ive) effectue diverses tâches qui varient selon le département où elle exécutera sa fonction.

Les principales tâches au Service des loisirs (2 jours par semaine) sont :

- Préparer la réalisation des activités sportives, sociales et culturelles;
- Agir en tant qu'animateur des différentes activités de la Municipalité;
- Assurer le soutien technique pour les activités;
- Planifier, combler et encadrer les besoins en bénévoles;
- Participer à la création de nouvelles activités;
- Assurer la disponibilité et l'aménagement des différents plateaux et fournir les équipements nécessaires pour la réalisation des activités;
- Participer au montage et au démontage des structures/installations et des équipements lors d'événements;
- Toute autre tâche connexe pouvant être demandée par la Direction

Les principales tâches à l'administration générale (3 jours par semaine) sont :

- ✓ Préparation de la paye
- ✓ Gestion des appels et des demandes de citoyens; Accueil au comptoir
- ✓ Mise à jour du rôle d'évaluation, préparation du rôle de perception et émission des comptes de taxes
- ✓ Encaissements au comptoir, émission de reçus, dépôts bancaires et facturation

EXIGENCES :

- ✓ Diplôme d'études collégial (DEC) en intervention de loisirs, DEP en secrétariat et comptabilité ou autre formation pertinente.
- ✓ Deux (2) années d'expérience dans un poste similaire.
- ✓ Une expérience accrue peut compenser pour l'insuffisance de formation
- ✓ Bonne connaissance de la bureautique, Gestion de médias sociaux
- ✓ Connaissance du milieu communautaire
- ✓ Capacité à réseauter

ENTRÉE EN POSTE:
Le ou la nouvelle titulaire entrera en poste à compter du 3 février 2021.

RÉMUNÉRATION :
Taux horaire : à discuter (dans le respect des échelles salariales établies)
Horaire de travail variable (les heures requises pour la préparation et bonne tenue des activités du Service des Loisirs peuvent exiger une présence accrue lors de certaines périodes donc une présente écourtée à l'administration générale).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ en mentionnant le numéro de concours 2021-03

Au plus tard le 14 janvier 2022:

Par courrier: 32, Principale Sud Saint-Jean-de-Dieu (Québec) G0L 3M0
Par courriel : ddufour@saintjeandedieu.ca

(Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées)

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 20 août 2021 à l'attention de :

Monsieur Daniel Dufour
Directeur général
Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu
32, Principale Sud
Saint-Jean-de-Dieu (Québec) G0L 3M0
ddufour@saintjeandedieu.ca

RÉCLAMATIONS POUR BRIS

Les équipes de déneigement de la municipalité effectuent leur travail avec la plus grande vigilance possible. Il est néanmoins possible que leurs activités causent un dommage à l'un de vos biens.

Cependant, ce n'est que lorsque les opérateurs ont agi de façon fautive ou négligente que la municipalité sera tenue de réparer le préjudice subi. Le fait de souffler de la neige sur les terrains privés ne constitue pas une faute; il s'agit d'un droit dont la municipalité se prévaut.

Il faut comprendre qu'on ne peut contourner tous les obstacles avec la souffleuse. Par conséquent, les clôtures doivent être résistantes et solidement implantées et les végétaux doivent bénéficier de protections hivernales. Il faut également éviter que des biens se trouvent dans l'emprise de la rue ou trop près de celle-ci.

Processus de réclamation

Communiquez avec la municipalité au plus tard dans les 15 jours suivant la date de l'événement ou dès que vous constatez le bris, si celui-ci n'était pas observable en raison de la neige. Dépendamment de la nature du bien abîmé, on enregistrera immédiatement votre demande d'indemnité ou on vous informera de la marche à suivre pour produire un avis de réclamation.

Notez que pour un dommage occasionné par les activités de déneigement, la municipalité accepte les avis de réclamation jusqu'au 15 mai suivant. Vous devez fournir toutes les preuves nécessaires pour établir la négligence de la municipalité et votre préjudice : témoignage, photos, factures de réparation, etc. Sans preuve suffisante, la municipalité ne pourra accepter la réclamation.

Opération printanière de réparation

Chaque printemps s'amorce avec le travail d'une équipe des travaux publics spécialement affectée à la réparation des terrains publics et privés (mais uniquement au niveau de l'engazonnement) ayant subi des dommages au cours de l'hiver.

CARTES DE MEMBRE CLUB DES 50 ANS ET PLUS!

Club des 50 ans et plus
Attention : Cartes de membres disponibles
Les cartes de membres du Club des 50 ans et plus de St-Jean-de-Dieu sont maintenant disponibles. Vous pouvez vous les procurer en communiquant avec Danielle St-Jean au numéro 418-857-6049 Adresse : 15, rue de la Villa, St-Jean-de-Dieu. Vous avez jusqu'au 20 janvier pour venir les chercher. Merci de votre attention.

Danielle St-Jean, secrétaire du Club

Merci UN DÉPART POUR MARIE-EVE

Elle a séduit la galerie
Elle a démontré tout son savoir-faire
Elle a amusé nos jeunes comme nos moins jeunes
Elle savait réseauter pour organiser
Elle a porté nos événements à un niveau supérieur

Marie-Ève Morin quitte ses fonctions le 7 janvier prochain. La Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu la remercie pour toutes ces années d'efforts, de passion et de dévouement. Bonnes chances dans tes nouvelles fonctions! M. Damien Sirois assurera l'intérim en attendant de combler le poste vacant.

LA BRIGADE SCOLAIRE

Aujourd'hui, nous allons vous parler de la brigade scolaire à l'école Sainte-Marie de Saint-Jean-de-Dieu. Celle-ci se fait le matin, le midi et le soir. Les brigadiers sont des élèves du troisième cycle.

Les responsables sont équipés d'un panneau sur lequel est indiqué « arrêter » et « lentement ». Ils sont aussi équipés d'un dossard fluorescent pour que les voitures les remarquent.

Avant le début de la brigade, les élèves se promenaient partout entre les voitures et c'était dangereux. Maintenant, il y a un corridor scolaire pour que les élèves soient en sécurité. Donc, notre rôle est d'éviter les accidents et d'assurer la sécurité des enfants. La brigade sert à faire circuler les voitures, les élèves et les autobus en toute sécurité.

La brigade permet de devenir responsable, patient, autonome, persévérant et de résoudre des problèmes.

N'hésitez pas à nous saluer.

Les 18 brigadiers scolaires de l'école Sainte-Marie

MESSAGE DE LA VILLA DUBÉ INC.

L'année se termine très bientôt et nous en sommes à la préparation de la nouvelle année. À la réunion générale du 21 octobre 2021, le conseil d'administration de la Villa Dubé a procédé à l'accueil de deux nouveaux administrateurs soit Mme Gisèle Rioux et M. Alain Langelier qui ont rejoint madame Karine Ouellet et messieurs Michel Bérubé, Pierre Michaud, Éric Gagné et Jean-Marie Côté.

Le 4 novembre dernier s'est tenue une autre réunion du conseil d'administration de la Villa Dubé. Monsieur Jean-Marie Côté a été élu président du CA de la Villa. M. Côté vous remercie de la confiance que vous lui témoignez et il en profite, par la même occasion, pour féliciter le bon travail de tous.

Joyeuses Fêtes à vous tous, à vos familles ainsi qu'à tous les résidents et ceux qui travaillent pour le bon fonctionnement de la Villa Dubé. MERCI BEAUCOUP!

Et nous souhaitons par le fait même la bienvenue à Mme Jessica Cyr, nouvellement directrice des opérations de la Villa qui y assure le bon fonctionnement de celles-ci.

JOYEUSES FÊTES ET UNE
TRÈS BELLE ANNÉE À TOUS!

TOUS ENSEMBLE, NOUS VOUS ASSURERONS QUE LA VILLA DUBÉ SOIT TOUJOURS UN MILIEU DE VIE AGRÉABLE POUR NOS AÎNÉS POUR L'ANNÉE À VENIR ET LES ANNÉES FUTURES!

Jean-Marie Côté, président

Villa Dubé inc.
Un milieu de vie agréable pour aînés

20, rue de la Villa,
Saint-Jean-de-Dieu, QC
G0L 3M0

LE DÉGAGEMENT DES SORTIES

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. Vous et les membres de votre famille pourriez avoir moins de trois minutes pour sortir sains et saufs de votre domicile.

Imaginez les précieuses secondes que vous perdriez si la sortie que vous deviez utiliser lors d'un incendie était enneigée ou obstruée! En hiver, l'accumulation de neige ou de glace devant les sorties extérieures peut nuire grandement à l'évacuation. Voici quelques conseils à tenir compte après chaque chute de neige :

- Pensez à déneiger vos sorties, balcons, de même que votre terrasse et vos fenêtres.
- Assurez-vous que les fenêtres soient déneigées et dégelées. Faites en sorte que celles-ci soient accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant et qu'il connaisse la façon d'y accéder et de les ouvrir, en cas de besoin.
- Prévoyez un point de rassemblement accessible à l'extérieur et visible des pompiers dès leur arrivée.

Les Entreprises Jean D'Auteuil Inc.
30, rue Lafrance, St-Jean-de-Dieu
418-963-1328/418-863-2060
- Excavation
- Déneigement
- Drainage
- Installation septique
- Champ d'épuration

Karin Esthétique
Karine Côté
Esthéticienne & électrolyste
418 963-5395 | 215B, Route 293 Nord Saint-Jean-de-Dieu

SFL | Gestion de patrimoine
Un service clé en main près de chez vous
REEE | REER | CELI | ASSURANCE VIE
Marc-Alex Bastille
Représentant autonome
Conseiller en sécurité financière
290, boul. Hôtel-de-Ville, bur. 200
Rivière-du-Loup, QC G5R 5C6
T 418 862-4980 poste 1105
C 418 863-2256
marc-alex.bastille@sfl.ca
Partenaire de Desjardins

EMBELLISSEMENT DE L'AUTO
"Vente d'autos et camions usagés"
- Pose de pare-brise
- Peinture, débosselage
- Réparation de véhicules accidentés
AUTOCOLOR
Réjean Saindon, prop.
963-3627

pmt roy
l'assurance du courtier
pmtroy.com 1 866 780-0808

Raymond D'Auteuil
Contracteur en service sanitaire et déneigement
41, rue D'Auteuil
Saint-Jean-de-Dieu (Québec)
G0L 3M0
Tél. : 418-963-3205
« LOCATION DE CONTENEURS »
« Épandage d'abrasif »

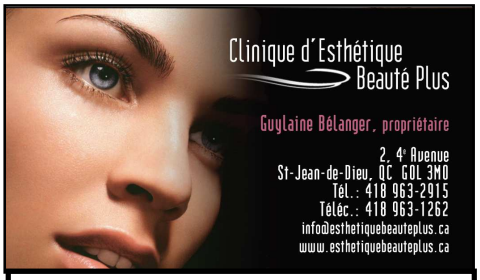

Clinique d'Esthétique Beauté Plus
Guylaine Bélanger, propriétaire
2, 4e Avenue
St-Jean-de-Dieu, QC G0L 3M0
Tél.: 418 963-2915
Téléc.: 418 963-1262
info@esthetiquebeauteplus.ca
www.esthetiquebeauteplus.ca

ALIMENTATION J.-Y. BELZIL INC.
Boucherie • Épicerie licenciée • Agence SAQ
56, rue Principale Nord C.P. 39
Saint-Jean-de-Dieu (Québec)
G0L 3M0
Tél.: (418) 963-2025
Téléc. (418) 963-3360

STUDIO D'ESTHÉTIQUE ET D'ÉLECTROLYSE À L'AVANT-GARDE
- Électrolyse
- Nettoyage de peau
- Épilation à la cire
- Manucure
- Pédicure
- Maquillage
Massothérapie
Reçus pour assurances
Nadine Turcotte prop.
8, 1ère avenue
St-Jean-de-Dieu
Tél.: (418) 963-2944
Membre de l'Association des Électrolystes du Québec Inc.

Spécialisée en soins médico-esthétiques
Services offerts
- Soin visage
- Soin pieds (reçu)
- Microdermabrasion (Derma pod)
- Rajeunissement du visage (SRS)
- Traitement cellulite (Lumicell Waves 6)
- Remodelage corporel (Lumicell Waves 6)
- Hormonal Science (Perte de poids)
- Infusion d'oxygène intraceuticals (rides)
- Thermocoagulation
- Épilation au laser
- Électrolyse
- Épilation sucre et cire
- Extension de cils
- Maquillage
- Manucure
- Salon de Bronzage
- Détoxication ionique

CONSTRUCTION CLAUDE GAGNON INC.
- Excavation, chemins forestiers
- Installations septiques "Ecoflo"
- Service de tamisage, démolition
- Transport de tout genre
- Vente de gravier conforme
- En affaires depuis 50 ans
Joël Gagnon
150, rue Principale Nord, St-Jean-de-Dieu QC G0L 3M0
Tél. : 418-963-2084
Cell.: 418-868-5146
Au plaisir de vous servir!

Présent dans la communauté
Centre de services Saint-Jean-de-Dieu
71, rue Principale Nord
desjardins.com/caisse-basques
Desjardins
Caisse des Basques